

**Marin-Epagnier, le 17 avril 2018 – L'œuvre MICROMACRO de l'artiste suisse Madeleine Jaccard a été inaugurée ce mardi au cœur du bâtiment Microcity, à Neuchâtel, dans le cadre du Grand Prix Culturel Migros 2014.**

Née en 1973 à Bâle, Madeleine Jaccard est la lauréate 2014 du Grand Prix Culturel, le concours organisé chaque année par Migros afin de soutenir la création artistique (lire encadré). Cette année-là, la compétition concernait les arts plastiques.

A la fois peintre et dessinatrice, Madeleine Jaccard réalise des œuvres et des installations d'inspiration « pseudo-scientifique », selon sa propre expression. Dans ce contexte, quel meilleur support que les murs de Microcity, à Neuchâtel, pour inspirer la création de son œuvre MICROMACRO, sorte de superstructure à la fois organique et aquatique ?

### **L'oeuvre**

« Au cours de mon travail artistique, j'ai développé des formes se situant à mi-chemin entre le monde organique et technique. Ces formes pullulent, prolifèrent, s'assemblent et se répètent pour devenir des ornements et transmettre l'idée que toute vie est cyclique. De plus, j'aime l'idée que toute structure, n'importe laquelle, par le fait d'être répétée, apparaisse comme ornement », explique la jeune femme.

« L'idée de réaliser un travail dans un bâtiment nouvellement construit, de grande qualité architecturale, m'a passionnée. Les chercheurs qui travaillent à Microcity sont désormais les premiers spectateurs de mon travail, eux qui innovent et créent les technologies du futur. Cette œuvre fut un magnifique défi pour moi », ajoute-t-elle.

### **Le site**

Microcity est un réseau d'acteurs de l'infiniment précis qui ont choisi d'unir leurs forces, un pôle au service du tissu industriel régional avec pour objectif d'aider les entreprises à renforcer leur compétitivité.

(encadré)

### **GRAND PRIX CULTUREL MIGROS**

Dans le cadre de son soutien aux activités culturelles, la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg remet chaque année un Grand Prix Culturel à un candidat soigneusement sélectionné par un jury de professionnels. Tous les ans, le choix s'effectue au sein d'une discipline artistique différente (arts plastiques, arts de la scène, arts visuels, littérature et musique). Sur une enveloppe globale de CHF 60'000.- le gagnant reçoit 50'000.- tandis que les candidats non retenus se partagent les 10'000.- restants.

**+ ajouter une personne de contact et coordonnées, pour répondre aux demandes de la presse (=toi Florence ? ou Mme Wilson ? à déterminer entre vous)**